Mairie de Faycelles

PROCES VERBAL DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE DE FAYCELLES

Jeudi 14 décembre 2023

Par suite d'une convocation, les membres composant le conseil municipal de la commune de Faycelles se sont réunis en date du 14 décembre, à Faycelles à 18h30, sous la présidence de M. Jean-Claude Laborie, maire de la commune.

La convocation a été envoyée par mail le 8 décembre 2023.

L'ordre du jour de la séance était le suivant :

- Approbation du CR du CM du 23 novembre ;
- Versement d'un acompte au SIVU avant le vote du budget ;
- Choix du maître d'œuvre pour l'aménagement du parking ;
- RPQS Syndicat de l'eau 2022 ;
- Questions diverses.

Membres présents :

- Jean-Claude LABORIE, maire ;
- Mmes Évelyne CAVALERIE, Maylis LAVAYSSIÈRE, Hélène MATHIEU, Yveline POINSOT, Carine PRADELLE;
- MM. Jérôme BESSE-DAYNAC, Samuel CONTE, Frédéric DARTOIS, Jean-Claude IBANEZ, Éric FAGES, Jean-François HUGONENC, Jean-Christophe LABASCOULE, André RODRIGUES ;

lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution des articles L. 2121-7 et L.2121-17 du Code général des collectivités territoriales.

Membres absents excusés ayant donné mandat de vote : -.

Membres absents excusés n'ayant pas donné mandat de vote : Nadine LAFON.

Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

Le Conseil Municipal a désigné Mme LAVAYSSIÈRE Maylis pour remplir les fonctions de secrétaire.

Les délibérations de la séance sont mentionnées ci-après.

Approbation du PV du 23 novembre 2023

2 commentaires de J.C. Labascoule :

- Précision concernant la proposition n°1 de la participation complémentaire de 10 k€ : 10 k€ pour chaque commune (Béduer et Faycelles), soit 20 k€ en tout.
- Précision concernant la proposition n°4 : les particuliers et les associations considérés sont faycellois(es).

Le CRR est approuvé à l'unanimité.

Proposition n° 1 de l'ordre du jour : **Versement d'un acompte au SIVU avant le vote du budget**

Béduer serait prêt à mettre 50 k€ dans le budget du SIVU.

J.-C. Laborie propose de mettre 40 k€ pour faire l'avance côté Faycelles jusqu'à fin avril 2024 tant que le budget 2024 n'est pas fait. Cela permettra notamment de se rester cohérent avec le montant mensuel donné par la commune en 2023 (budget annuel de 120 k€, soit 10 k€ par mois).

Le Conseil Municipal a approuvé cette décision à l'unanimité.

Proposition n° 2 de l'ordre du jour : **Choix du maître d'œuvre pour l'aménagement du parking**

Guillaume Laizé avec le sous-traitant AQR (Aménagement Quercy Rouergue) ont été retenus.

La lettre de refus a été envoyée pour l'équipe qui n'a pas été retenue. Cette dernière dispose de 11 jours pour demander des explications.

Le Conseil Municipal a approuvé cette décision à l'unanimité.

Proposition n° 3 de l'ordre du jour : **RPQS Syndicat de l'eau 2022**

Il s'agit des résultats d'une étude déjà entérinée par le conseil du syndicat du Limargue. La consommation d'eau a augmenté ; le nombre de compteurs aussi 433 (en 2018) -> 457 (en 2022), pour 538 abonnés (et 42,97 km de longueur de réseau). On a pompé 106 082 m^3, soit 7,3% de plus qu'en 2021. 72 624 m^3 d'eau ont été revendus aux particuliers.

Le rendement est de 69 % en 2022. L'an prochain il sera meilleur certainement avec les travaux faits sur les canalisations côté Frontenac.

D'un point de vue tarification :

- au 1er janvier 2022, un habitant qui consomme 120 m^3 payait 335 €, soit 2,79 € le m^3,
- en 2023, pour le même volume de 120 m^3, il paie 351,76 €, soit 2,93 € le m^3 (augmentation de + 4,5 %).

Le Conseil Municipal a approuvé cette décision à l'unanimité.

Proposition n° 4 de l'ordre du jour : **DM 25 k€ pour enfouissement réseau**

Décision modificative en 2023 à prendre concernant l'enfouissement réseau (100 k€ prévus initialement dans le budget de la commune), mais le montant des travaux est supérieur de 25 k€, ce qui explique ce besoin de DM. Les travaux seront clôturés avant fin d'année 2023.

Le Conseil Municipal a approuvé cette décision à l'unanimité.

Proposition n° 5 de l'ordre du jour : **Annulation de titre de paiement de décembre 2023 et janvier 2024 au studio de la Valade**

Suite au constat de gros soucis d'humidité dans un studio loué de la Valade, des travaux sont en cours de réalisation par DPR (douche et placo, joints,...). J.-C. Laborie demande l'annulation de titre de paiement de novembre et décembre 2023 pour le locataire compte-tenu des désagréments et propose que la facturation du loyer soit reprise en janvier 2024.

Le Conseil Municipal a approuvé cette décision à l'unanimité.

Proposition n° 6 : **Acceptation d'un don versé par l'association de Falaises en vallées**

Il s'agit d'un point déjà mis à l'ordre du jour d'un précédent conseil municipal. L'association de Falaises en Vallées a cessé son activité et a souhaité faire un don à la commune d'un montant de 2981,41 €.

Le Conseil Municipal a accepté le don à l'unanimité.

Questions diverses

- Future école :
    - Frédéric Dartois a eu l'architecte : le dossier de l'avant-projet ne sera pas envoyé avant fin janvier 2024 (initialement prévu fin décembre 2023), ce qui bloque pour présenter les projets aux voisins, demander les permis de construire et les subventions.
    - Benoît a vu une personne à la SOPREF : si on met des énergies renouvelables / photovoltaïque sur les préaux, on peut avoir des subventions en DETR en plus (à faire chiffrer à part).

- La population a augmenté : 735 habitants (données INSEE 2020), répartis en 706 habitants et 29 comptés à part (étudiants et personnes en maison de retraite). Il y avait 726 habitants en 2022. Le prochain recensement est prévu en 2026.

- Point sur la grange – maison citoyenne : le 30 janvier à 15h, réunion avec le bureau d'études et la commission prévue. Ils veulent rencontrer Jean-Pierre Lescot, le comité des fêtes et Maïwen de la Petit' Pause pour prévoir l'organisation de la journée visant à impliquer les citoyens de la commune en juin 2023.

- Association Carré-Carré : elle a un nouveau projet de création avec une compagnie de théâtre lotoise spécialisée dans le spectacle pour les très jeunes publics (à partir de 1 an) - Bachi-bouzouk Production. Ils vont entrer en création sur une petite forme à destination des tous-petits à partir de janvier 2024 (ils utilisent la salle du Mas du Noyer) autour d'un projet de performance artistique de micro-musée. Ils aimeraient rencontrer la responsable de l'école maternelle et éventuellement avoir un relai avec des crèches ou des relais d'assistantes maternelles (RAM) pour proposer des ateliers-test et montrer des phases de travail; cela leur permettrait de pouvoir s'ajuster en fonction des retours et réactions de leur petit public. Le conseil municipal est OK. Frédéric Dartois va transmettre les coordonnées des personnes concernées à Maylis Lavayssière.

- Réunion sur la voie verte le 13/12. Les travaux avancent : les rails sont enlevés entre Cajarc et Larroque-Toirac. Les falaises ont été purgées sur cette portion. Une consultation a été lancée pour les travaux de concassage du balast. La vente de la ferraille financera largement les travaux et le nettoyage (opération blanche). La partie de Faycelles (Larroque Toirac - La Madeleine) est prévue pour 2025 (il y a une enquête environnementale de 2 ans prévue en avance de phase).

- Le pot de fin d'année avec les employés communaux est prévu le vendredi 22/12 à 17h.

- Commission sport : le 10/01/24 à 18h30.

- Les enfants de l'école sont invités dans le cadre Programme « Plantons des *haies* ! » à replanter des haies sur le terrain communal à côté de la Madeleine. L'activité sera réalisée le mercredi 17/01/24. Les plantations seront livrées à la commune le mardi 19/12/23 et seront mis en pépinière en attendant.

- Vœux de la commune le vendredi 12/01/24 à 18h30.

- Vœux du Grand-Figeac le lundi 15/01/24 à la salle Mitterrand.

Fin de séance : 20h11